

Rapport d'Activité 2017

Association AEVA : Statuts et règlement Intérieur ci- joint

L'association pour l'année 2017 était composée comme suit :

Nom/ Prénom	Fonction
BRETON Véronique	Présidente
DOUBIGNY Christelle	Trésorier
Dominique Gonzalez	Secrétaire
MARTIN Carole	Trésorière Adjointe
RIZKO Armelle	Secrétaire Adjointe
JARAN Patrice	Conseiller Technique
DOMI Christophe	Conseiller Technique

- **AEVA PREMIUM**, moyennant une cotisation variable selon le type de catégorie d'emploi (25 € : cat. C, 30 € cat. B et 40 € les cadres A), chaque adhérent, peut profiter des avantages du prestataire Meyclub, des événements de la vie, entrées piscine ainsi que des offres proposées par le Cos AEVA, à un tarif préférentiel bénéficiant aussi d'une participation financière.
- **AEVA CLASSIC**, moyennant une cotisation de 6€, chaque adhérent, peut profiter des avantages du prestataire Meyclub, des événements de la vie, entrées piscine mais aussi des offres proposées par le Cos AEVA, au tarif groupe mais sans participation financière.

Au 15 Février 2017, sur 700 agents actifs y compris le CCAS et le SMAG, 329 adhérents « Premium » soit 23% de plus qu'en 2016, 20 retraités « Premium », 6 personnes sont enregistrées comme Adhérents Classic.

355 agents n'ont pas renvoyé leur fiche et sont donc passés automatiquement « Pot commun ».

En conséquence presque 50 % des agents adhèrent au Cos AEVA

20 retraités Premium répartis comme suit :

Catégorie C: 13

Catégorie A: 4

Catégorie B: 3

Tableau des répartitions des cadres d'emplois

700 Employés « Actifs » en 2017

Catégorie A - 78 employés	28 Premium – 1 Classic soit 29 exprimés
Catégorie B - 72 employés	33 Premium –
Catégorie C – 550 employés	268 Premium – 5 Classics soit 273 exprimés

- **Agents concernés par une adhésion « Premium » sur les 700 employés :**

Toutes catégories confondues : 47 %, environ un peu plus de 10 % de plus que l'année 2016

- **Catégories touchées sur 329 « Premium hors retraités Premium » :**

268 agents Catégorie C : 81%

Sur 33 Catégorie B : 10%

Sur 28 Catégorie A : 8%

En conclusion, la catégorie C est celle qui est la plus concernée

Pourcentage participation aux manifestations 2016 : Sur 349 adhérents « Premium »

- Billetteries non datées, (Parcs à thèmes, Piscine et balnéo, Billets Cinéma) – **38 %, environ**
- Billetterie Événementielle avec participation, (billetterie valable qu'à certaines dates –
 - 1 billet 1 jour / 2 Parcs à 35€ du 5 Janvier au 17 Mars 2017 = **21 Pass adultes et ou enfant**
 - 1 billet 2 Parcs à 39€ du 10 Mai au 11 Octobre 2017 = **71 Pass adultes et ou enfants**
 - Passeport Disney Magic Flex plus = 2 visites : **7 passeports**

Soit 8% des adhérents tous confondu

- Séjours, (Location vacances Printemps, Eté/ Hiver - **environ 1%, soit 3% de moins que l'année dernière** (Conséquence, nous préférons garder , que la mosaïque , soit 160€ la semaine du 1^{er} Octobre au 30 Juin de chaque année, et en ce qui concerne les vacances d'été, nous avons nos codes partenaires, de nos différents prestataires).

Pourcentage participation aux manifestations 2017 : Sur la capacité d'un car de 50 personnes et tous séjours limités à 45 participants sauf exceptions

Journées à thèmes :

- Le Paille en Queue le 17 Février 2017 - 26 participants **soit plus de 57% de participation**
- Soirée bowling le 10 Mars 2017 - 48 participants **soit plus de 96% de participation**
- Journée à thème « Paris sur l'eau » le 25 Avril 2017 - 52 participants **soit plus de 100% de participation**
- Journée à thème « Sherwood Parc » le 27 Mai 2017 - 35 participants **soit 77% de participation**
- La cueillette de Viltain le 25 Juin 2016, Annulé à cause du temps

- Journée à thèmes « Paris Coquin » le Samedi 24 Juin 2017 : 20 participants, **soit 44% de participation**
- Soirée à thèmes « Discobus » le Vendredi 22 Septembre 2017 : 27 participants sur une capacité de 35 personnes maximum, **soit 77% de participation**
- Journée à thèmes « Grand Frisson Grévin » le Samedi 4 Novembre 2017 : 33 participants, **soit 73% de participation**

Mini séjours :

- Mini séjour à EuropaParc du 3 au 5 Juin 2017, Annulé faute de participant insuffisant – Dans tous les cas, Même si nous avons eu la possibilité de maintenir le voyage, nous ne pouvions monopoliser un car de 45 personnes pour moins de 25 voyageurs. D'autre part, le nombre d'adulte étant trop bas, nous ne conservions pas le tarif groupe, et donc devons demander une participation supplémentaire à chaque participant. En conséquence, il valait mieux annuler le séjour.
- 2 Jours/ 1 nuit au Lucien Barrière à Deauville du 10 au 11 Juin 2017 : 32 participants **soit 71% de participation**.
- Les Marchés de Noël à l'hôtel Spa Lucien Barrière Ribeaupillé du Vendredi 8 au Dimanche 10 Décembre 2017 : 34 participants **soit 78% de participation**

Longs courriers :

- Circuit Afrique du Sud du 30 Septembre au 8 Octobre 2017 – Contrat d'origine sur 25 participants, soit plus de 50% de participations supplémentaires, essentiellement des non adhérents
- Circuit Afrique du Sud du 23 au 31 Octobre 2017 – Contrat d'origine sur 25 participants, soit un peu plus de 100% de participation, essentiellement des agents adhérents Premium et leur conjoint.

Ski, budget 2017

- Ski Oz sur Oisans, du 24 au 31 Mars 2018 : 31 participants, **soit 68% de participations – cette fois ci la quasi-totalité des participants sont des agents de la Ville.**
- Ski spécial famille transport non compris, durant les vacances de Pâques 2018, « Village Club du Soleil Selectour Liberté » tout inclus aux Karrilis: 2 familles de 3 personnes, **soit 13% de participation.**

Réception du vendredi 2 Décembre 2017 : sur une base maximum de 200 personnes, capacité assises et décors compris – 163 participants dont 49 conjoints ou accompagnants, soit 57% de participations en ne comptant que les adhérents Premium et Classic et 81% de participation sur l'ensemble des personnes présentes.

Il semblerait que le thème choisi ait été énormément apprécié, beaucoup de remarques positives sur la décoration. Le fait qu'il y ait eu beaucoup moins de participant est dû au fait que le spectacle dédié aux enfants des communaux ait eu lieu le même jour, sachant que la soirée Aeva a toujours eu lieu le 1^{er} week end de décembre

Recettes des Manifestations festives :

Lotos 14 Avril 2017 : Bénéfices nets, 869.05€

Lotos 5 Novembre 2017 : Bénéfices nets, 1006€

Bal du 13 Juillet 2016 : Bénéfices nets, 1093,52€

Points positifs pour l'année 2017

La fréquentation aux multiples manifestations 2017, a été encore plus hétérogène par rapport à l'année précédente, et de nouveaux agents ont rejoint le petit groupe de fidèles.

En conclusion, sur 11 manifestations, hors longs courriers, maintenues et toutes confondues, la moyenne de la somme de tous les pourcentages s'élève à 81 %, ce qui est un chiffre fort conséquent.

Points Négatifs pour l'année 2017.

1^{er} point)

Le fait qu'il n'y est toujours pas de second poste au sein du Cos Aeva, certaines manifestations, à caractère plus importants que d'autres activités, ont nécessités beaucoup d'heures de bénévolat pour Mme Doubigny et M. Jaran ou d'heures supplémentaires pour la Présidente.

D'autre part et comme à l'accoutumé, certains membres du conseil d'administration n'ont pu se faire dégager leurs heures de délégations afin de participer aux réunions et donc leurs charges liées à leur poste ont été réalisés par la Présidente ainsi que la trésorière. Celle-ci a effectué la plupart de son bénévolat sur son 20% restant, soit sur son temps de repos.

En effet, Il avait acté que Mme Doubigny pourrait consacrer quelques heures à assister, Mme Breton, sur certaines tâches, complexes et ce, durant les périodes très chargées.

Malheureusement, le constat est fâcheusement négatif car pendant les congés de Mme Breton, 12 jours de congés en juillet et 6 jours de septembre, congés fractionnés car seule sur le poste Aeva, Mme Breton a dû à de nombreuses reprises consacrer ses journées de congés à résoudre de nombreux problèmes très ennuyeux qui ne pouvaient pas attendre son retour.

Comme d'habitude, peu de membres du Conseil d'administration ont pu assister Aeva. Mme Doubigny a pris la charge complète de la buvette du 13 Juillet, travail très prenant et conséquent.

Nous rappelons à l'ensemble des agents, la complexité des charges de travail lié au poste Aeva :

Aucun temps mort durant l'année. De Janvier à Mars, campagne de ré adhésions ; ce qui entraîne, une fois celle-ci terminée, la création du fichier Meyclub.

Aeva démarre le nouveau programme, avec mi Février la première manifestation entraînant un suivie constant des inscriptions et règlements.

Sans oublier que durant ce même temps, nous avons les échéanciers pour les longs courriers, ce qui nécessite un suivie assidue et régulier des échéances des participants, soit parfois relances et modifications de certaines dispositions relatives à ces longs séjours avec les Tours Opérateurs respectifs.

Il y des manifestations, quasi tous les mois, voir parfois plusieurs journées à thèmes en périodes scolaires (Pâques)

Vers Avril/Mai, Aeva commence à préparer le nouveau programme pour l'année suivante afin que celui-ci soit acté définitivement fin Juin pour démarrer la création des nouveaux descriptifs pour chaque évènement.

Enfin à partir de Septembre, préparation du budget prévisionnel, Rapport d'activité, à la finalisation des dernières manifestations de l'année en cours, organisation du Loto du mois de Novembre, marchés de Noël ainsi que de la soirée AEVA, et créer le nouveau listing de distributions des bons cadeaux des enfants des communaux ainsi que des adhérents premium.

Pendant toutes ces périodes, Aeva doit constamment faire face à l'accueil physique et téléphonique des agents, la vente de la billetterie, le démarchage des différents prestataires et le suivi des différents contrats avec ces fournisseurs, une comptabilité très pesante.

Cette liste n'est certainement pas exhaustive car toutes les tâches administratives, rattachées à toutes ces fonctions, seraient beaucoup trop longues à énumérées.

Le peu de membres restants s'essouffent car ils sont beaucoup trop sollicités, que ce soit pour les accompagnements dont ils doivent s'acquitter malgré leurs investissements ou différentes tâches au quotidien.

Il devient plus que nécessaire, voir urgent qu'un second temps plein soit mis à disposition du Cos Aeva afin que Mme Breton soit soulagée sur certaines tâches administratives mais surtout qu'elle puisse prendre ses congés plus régulièrement.

Concernant le Budget 2017, La ville a de nouveau supprimé 10 000€, somme dédiée aux bons cadeaux pour le Noël des enfants. En conséquence, Aeva, a dû se soumettre à cette décision entraînant fatalement une diminution des participations budgétaires, consacrées aux diverses manifestations proposées aux agents Premium.

Il faut savoir que chaque année, tout ce qui concerne les voyages et les loisirs, subi une forte augmentation allant de 2 à 4% selon le type de prestations, soit l'hébergement, le locatif, la restauration. Pour l'année 2017, ces augmentations ont été plus importantes que les années précédentes.

Aussi, si le budget ne subit plus aucune augmentation même légère, nous ne pourrons plus élargir nos programmes, les ressources étant moindres. Sans compter qu'en 2017, le nombre d'adhérents Premium a augmenté considérablement, sans conséquence sur le budget.

A force de diminution, nous ne pourrons participer autant qu'autrefois.